AVIS PUBLIC

Le 1er janvier 2024, est entré en vigueur le *Règlement sur les politiques de confidentialité des organismes publics recueillant des renseignements personnels par un moyen technologique* adopté en vertu de l'article 63.4 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1). Ce règlement a pour but de définir le contenu minimal des politiques de confidentialité et de ses avis de modifications.

La MRC a procédé à la mise à jour de sa Politique de confidentialité portant sur l'utilisation de son site web, et ce, à des fins de précision. Les modifications entreront en vigueur le 15 novembre 2026.

Modifications apportées

La section concernant les moyens technologiques par lesquels les renseignements personnels sont recueillis, notamment les fichiers témoins (« cookies ») se retrouvant ou pouvant se retrouver sur le site Internet, a été précisée pour plus de clarté.

DONNÉ À VAL-D'OR, le 28 octobre 2026

Original signé
Me Marie-Hélène Bastien
Greffière